Prévention des risques en espace confiné

Personnes concernées

Tout salarié, intervenant / encadrant / surveillant, impliqué dans le travail en espace confiné.

Objectifs de la formation

– Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés.
– Appliquer avec maîtrise la (les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention.
– Utiliser les équipements de sécurité, vérifier leur bon état de fonctionnement et utiliser les moyens et codes de communication.
– Assurer une présence constante et le maintien des conditions de l'intervention (ventilation, contact et communication…) jusqu'à la remontée des Intervenants et équipiers.
– Appliquer avec maîtrise les procédures d'alerte et de secours.

Contenu de la formation

MODULE 1 : INTRODUCTION AUX RISQUES EN MILIEUX CONFINÉS ET RÉGLEMENTATION
– Définition et caractéristiques des milieux confinés : Identification des différents types d'espaces confinés dans le secteur industriel, caractéristiques de ventilation et risques potentiels de piégeage.
– Risques spécifiques : Dangers chimiques, physiques et biologiques en milieu confiné, exemples d'incidents types.
– Cadre réglementaire et normes : Présentation des obligations légales, responsabilité des employeurs et des travailleurs, et normes de sécurité spécifiques aux milieux confinés.
MODULE 2 : ÉVALUATION DES RISQUES ET PLANIFICATION DE L'INTERVENTION
– Identification des dangers spécifiques : Analyse de l'environnement et des substances potentiellement dangereuses.
– Outils d'évaluation des risques : Présentation des détecteurs de gaz, analyse des atmosphères, reconnaissance des risques d'asphyxie et d'intoxication.
– Élaboration du plan de prévention : Définition des étapes de l'intervention, évaluation des risques en fonction de la situation et sélection des mesures de protection adaptées.
– Scénarios de gestion de crise : Identification des protocoles d'urgence et de sauvetage, y compris les procédures d'évacuation et les plans de secours.
UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) EN ESPACE CONFINÉ
– Types d'EPI nécessaires : Casques, détecteurs de gaz, systèmes respiratoires (ARICO, masques respiratoires), combinaisons de protection.
– Techniques de vérification et de mise en place : Contrôle de conformité des équipements, inspection des équipements avant et après utilisation.
– Pratique de port des EPI : Mise en situation réelle d'utilisation des EPI, exercices d'habillement et de mouvements en conditions simulées.
– Maintenance des équipements : Techniques de nettoyage, entretien et stockage des EPI.
MODULE 4 : TECHNIQUES DE SAUVETAGE ET PROCÉDURES D'ÉVACUATION
– Principes de secourisme en milieu confiné : Gestes de premiers secours, surveillance de l'état des équipiers, gestion des premiers soins.
– Procédures d'évacuation : Mise en oeuvre des techniques d'extraction rapide (harnais, treuils), gestion des déplacements en milieu exigu.
– Coordination et communication en situation d'urgence : Utilisation des radios, relais d'informations entre les équipes à l'intérieur et à l'extérieur, prise de décision rapide.
– Simulations d'incidents : Exercices pratiques dans un simulateur d'espace confiné pour appliquer les techniques de sauvetage et d'évacuation.
EVALUATIONS DES ACQUIS
Critères de réussite : Participation active à chaque module et réussite des évaluations pratiques et théoriques avec un minimum de 70 % pour l'ensemble du programme.
70% DE BONNES RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRE THÉORIQUE ET VALIDATION DES ACQUIS POUR CHAQUE COMPÉTENCE.

Prévention des risques en espace confiné

Prérequis
Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation (excepté la compréhension du Français).
Ne pas avoir de contre indication médicale au travail, ou à la surveillance d'un travail, en espace confiné.

Durée
0,5 jour soit 3 heures et 30 minutes.

Formateurs
Formateur en sécurité industrielle spécialisé en prévention des risques en milieux confinés, avec une expérience terrain significative.

Dispositifs de suivi
Contrôle de l'assiduité par émargement et délivrance d'une attestation de formation.

Lieu de formation
Au sein d'un centre CODEF FORMATION ou en entreprise.

Méthodes pédagogiques
(participative, démonstrative, interrogative, inductive) qui permettent un apprentissage efficient.
Alternance de contenu théorique et mise en situation pratique.
Ordinateur portable, vidéoprojecteur, supports papiers et vidéos, balisage, espace confiné, ventilation et matériel de sauvetage / communication.

Validation des acquis
Le contrôle des connaissances s'effectuera de la manière suivante :
– Evaluation pratique spécifique au niveau demandé avec une mise en situation.
– Evaluation théorique sous la forme d'un questionnaire à choix multiple.

Délais d'accès
Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre.

Modalités d'accès
Consultez la page de la formation sur le site codef-formation.fr.

Accessibilité
Nos prestations pédagogiques sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous remercions de nous informer de votre situation lors de vos échanges avec nos équipes administratives .
Notre référent handicap vous contactera et prendra toutes les dispositions possibles pour adapter votre parcours de formation. Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité des PSH.

Tarifs et financements
En centre CODEF FORMATION ou sur codef-formation.fr.